CSR
Péninsule acadienne

Rapport annuel 2016

Commission de services régionaux
Péninsule acadienne

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne sous une nouvelle identité visuelle…

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a choisi de se doter d'une image de marque afin de mieux refléter l'ensemble de ses services, son mandat et son territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de se positionner en tant qu'entité regroupant une multitude de services, notamment l'urbanisme et la gestion des déchets solides.

RATIONNELLE DE L'IMAGE

L'arbre représente un élément principal de l'écologie tout en évoquant la continuité et une croissance constante. Le carré symbolise l'encadrement du territoire. On remarque que l'arbre croît vers l'extérieur du carré, représentant le dépassement et l'innovation. Les formes géométriques démontrent un certain côté industriel et structuré, tout en étant les feuilles d'un ensemble, un tout, une communauté qui se tient. Les couleurs sont vibrantes, propres, avec un style global très rafraîchissant.

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
MANDAT
PROFIL DE LA RÉGION
MISSION, VISION ET VALEURS
GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION
- Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA
- Le conseil d'administration
- Structure organisationnelle
- Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration
- Organigramme de la structure organisationnelle administrative

PRESTATION DES SERVICES
- Services d'aménagement local
- Services de gestion des déchets solides

RÉALISATIONS ET DÉFIS
INFORMATION FINANCIÈRE
- Aperçu des sources de financement de la CSRPA
- Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres du Conseil d'administration
- Redevances reçues au titre de déversement des matières usées solides
- Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

REGARD VERS L'AVENIR
ANNEXE
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2016

Message du président

L'année 2016 marque la quatrième année de fonctionnement de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne. À titre de nouveau président, il me fait grandement plaisir de constater que notre organisation a su consolider les différents services qu'elle doit offrir autant du côté de l'urbanisme que du côté des déchets solides. La CSRPA a su démontrer que les efforts déployés au cours des dernières années ont porté fruit et que nos services sont maintenant synonyme de qualité pour bon nombre de résidents et résidentes de la Péninsule acadienne qui les utilisent quotidiennement. Ces réussites nous démontrent clairement que l'union de nos forces nous permettent d'accomplir de grandes choses. Nous devons nous assurer que ces efforts ainsi que les ressources nécessaires demeurent disponibles afin de poursuivre notre travail à cet égard.

L'acceptation de tous les membres par le biais de chaque conseil municipal ainsi que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux d'ajouter le tourisme et l'aéroport a été perçue comme étant une étape historique.

En plus des services requis par le mandat qui nous ont été attribués, les membres ont ressenti que notre commission était maintenant prête à rajouter d'autres secteurs considérés comme étant prioritaires pour le développement de notre région. L'acceptation de tous les membres par le biais de chaque conseil municipal ainsi que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux d'ajouter le tourisme et l'aéroport a été perçue comme étant une étape historique. Les esprits de clochers qui ont longtemps déchiré nos communautés ont alors fait place à l'intérêt régional. Grâce à cette réussite, j'ose espérer que nous mettrons en place ces nouveaux secteurs au sein de notre organisme en plus de rêver à d'autres qui nous permettront de faire progresser la Péninsule acadienne.

De toute évidence, la commission est devenue un incontournable pour nos députés provinciaux et fédéraux puisqu'elle leur permet de prendre connaissance des priorités des gens de notre région. Ces échanges sont constructifs puisqu'ils sont basés sur un dialogue et de l'écoute réciproque. En 2016, nous avons rencontré à 7 reprises les députés provinciaux et fédéraux afin de discuter des enjeux importants pour toute notre belle Péninsule acadienne.

En terminant, je désire remercier les maires et les représentants des DSL pour votre dévouement à l'amélioration de notre région. Je tiens également à souligner le travail de tous les employés de la CSRPA, qui, sous la direction de la directrice générale, font un travail extraordinaire. Leur travail professionnel est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme.

Georges R. Savoie
Président

Message de la Dg

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport annuel 2016 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) qui résume le travail accompli par notre organisme au cours de la plus récente année. L'exercice de l'élaboration du rapport annuel mène assurément à un moment de réflexion durant lequel nous sommes en mesure de faire une rétrospective des accomplissements réalisés à ce jour. Malgré le jeune âge de notre commission, je définirais l'année 2016 comme étant une année de continuité dans le sens où nos services obligatoires ont été en mesure de démontrer encore une fois leur efficience et leur efficacité. Ce résultat fait suite à de nombreux changements apportés à nos deux services principaux soit celui de l'urbanisme et celui des déchets solides. Le service d'urbanisme a su démontrer une rigueur de travail étonnante dans la mise en œuvre des nombreuses recommandations du conseil d'administration afin de satisfaire les attentes envers l'accessibilité du service, la rapidité du traitement et la simplification des processus. Ces réussites se fait même ressentir jusqu'aux relations avec les clients ou encore entre collègues…l'environnement de travail est beaucoup plus serein. Le service des déchets solides a pour sa part mis les bouchées doubles pour particulièrement sensibiliser la population sur les bonnes pratiques de recyclages et de triage des déchets. Ce travail de communication aura certainement des effets positifs sur la qualité des produits recyclables reçus au centre de triage, améliorant du même coup, la situation financière de la CSRIE, organisme responsable des activités de triage et de la mise en marché des produits triés.

Les nombreux défis auxquels nos régions rurales sont confrontées ne pourront être surmontés que si nous solidifions les liens qui nous unissent.

L'année 2016 a également été marqué par une grande première, soit l'acceptation par l'ensemble des quatorze municipalités et du ministre de l'Environnement et des Gouvernement locaux, au nom des districts de services locaux, d'ajouter au sein de la commission, les services touristiques et ceux liés à l'aéroport de la Péninsule acadienne. Ces ajouts font suite aux discussions entourant les récentes démarches de planification stratégique. Ce processus a permis de définir les priorités de la commission pour les prochaines années dont, entre autres, les nouveaux services volontaires. Malgré l'accomplissement, beaucoup d'efforts restent à faire, notamment dans la forme que ceux-ci prendront sous la gouverne de la CSRPA.

Il ne faut pas perdre de vue que la force engendrée par la collaboration entre nos communautés est l'essence même de notre organisation. Les nombreux défis auxquels nos régions rurales sont confrontées ne pourront être surmontés que si nous solidifions les liens qui nous unissent.

En conclusion, je tiens à souligner l'excellent travail des membres du conseil d'administration de la CSRPA. Vous avez su prendre position sur certains dossiers épineux qui demandaient courage et conviction, bravo! Je réserve le dernier mot aux employés de la commission. Si nous pouvons aujourd'hui être fiers des accomplissements de notre organisation, cela est grâce à votre engagement et votre professionnalisme. Au-delà des nombreux changements apportés à notre fonctionnement et à notre structure, vous avez su tenir le cap en demeurant centrer sur la qualité des services aux citoyens. Pour ce, je vous en félicite.

Mélanie Thibodeau
Directrice générale

Mandat

Les commissions de services régionaux ont été établies pour faciliter la collaboration nécessaire entre les communautés afin d'assurer que les municipalités et les DSL sont davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services et de bénéficier des efforts collectifs visant à bâtir et à maintenir des régions plus fortes.

Les douze commissions de services régionaux au Nouveau-Brunswick découlent des mesures prises par le gouvernement provincial et ont pour mandat d'assurer ou de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales pour créer un nouveau système de gouvernance locale. Un des cinq objectifs décrit dans un plan d'action dévoilé en décembre 2011 afin d'appuyer ce nouveau système, consistait à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés.

Ces nouvelles commissions ont été créées officiellement en janvier 2013.

Commissions de services régionaux

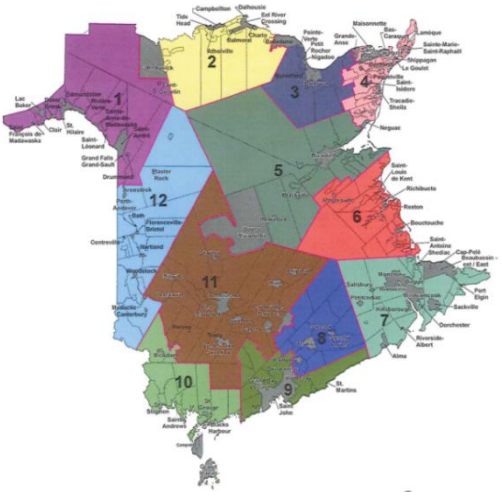

Les services obligatoires :

Planification régionale

Planification locale dans les districts de services locaux

Gestion des déchets solides

Collaboration pour les services de police régionaux

Planification des mesures d'urgence régionales

Planification et partage des coûts pour les infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles

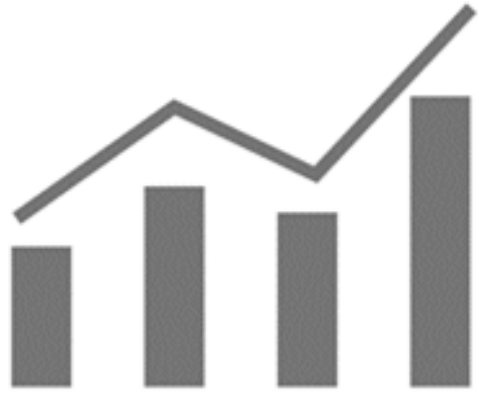

Profil de la région

La Péninsule acadienne est la quatrième région en importance de la province au plan démographique et la cinquième au plan de l'évaluation foncière

Selon le dernier recensement du Canada de 2016, la Péninsule acadienne occupe toujours le quatrième rang en importance de la province au plan démographique avec près de 48 098 habitants soit 6 % des effectifs provinciaux. Le territoire de la CSRPA s'étend sur 2 150 km^2 et occupe 3 % de la superficie provinciale.

La Péninsule acadienne demeure un territoire essentiellement rural avec 53 % de sa population demeurant dans une communauté de 2 000 personnes ou moins et 30 % demeurant dans des territoires non-incorporés (DSL).

ASSIETTE FISCALE

L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire de la CSRPA pour l'année 2016 est de 2, 72 milliard présentant une augmentation de près de 6 % comparativement à l'année précédente.

POPULATION

Toujours selon les données de Statistiques Canada, la région de la Péninsule acadienne a connu une baisse de sa population de l'ordre de 1 % pour la période de 2011 à 2016 (des changements peuvent toujours être apportés). À noter que cette baisse est moins critique que celle enregistrée lors du recensement de 2011 où la région de la Péninsule acadienne avait perdu 4,2 % de sa population, ainsi que celle de 2006, où l'on avait enregistré une baisse de 5,5 %.

ASSIETTES FISCALES DES MUNICIPALITÉS ET DSL EN 2016

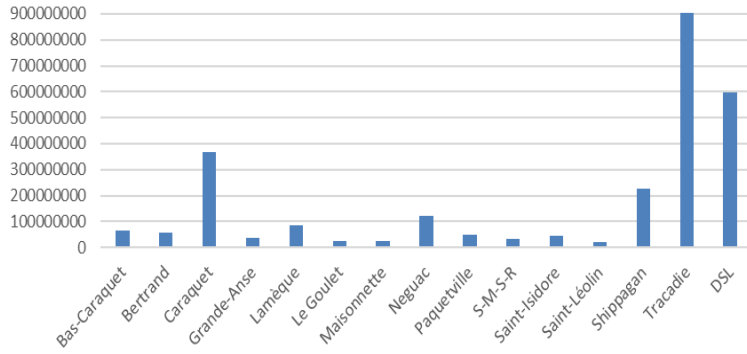

VARIATION DE LA POPULATION DES MUNICIPALITÉS ET DSL ENTRE 2011 ET 2016

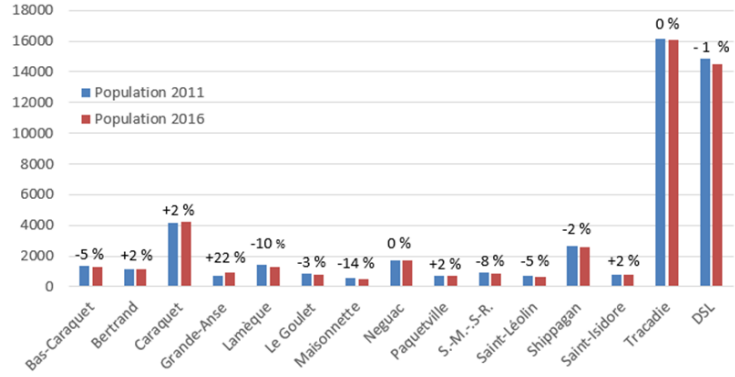

Semblable à la tendance enregistrée sur l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick, la Péninsule acadienne démontre des signes de vieillissement démographique évidents. Les jeunes de moins de 15 ans vivant dans les régions incorporées composent en moyenne 10.62 % de la population, comparativement aux moyennes provinciales et fédérales qui se chiffrent respectivement à 14,79 % et 16.61 %.

Répartion des groupes d'âge selon les municipalités

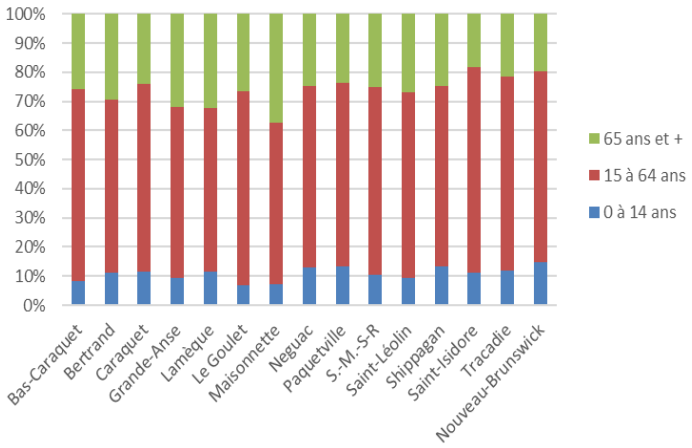

Si l'on se compare à la moyenne provinciale et nationale, les gens de la tranche d'âge de 64 ans et + sont très nombreux dans la Péninsule acadienne. C'est sans grande surprise que ce groupe compose 28 % des résidents des municipalités de la Péninsule acadienne, comparativement à 20 % pour le Nouveau-Brunswick et 17 % pour le Canada.

LANGUE

Tout en étant majoritairement de langue maternelle française (89 %), près de la moitié de la population de la Péninsule acadienne, soit 46 %, se déclare bilingue. La proportion de Néo-Brunswickois pouvant utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays n'atteint que 34 %.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, la Péninsule acadienne demeure axée sur l'exploitation et la transformation des ressources. La pêche et ses activités connexes ainsi que l'exploitation de la tourbe assurent une part importante de l'emploi dans les secteurs côtiers; tandis que la fabrication, et surtout les services, dominent dans les principaux sous-centres régionaux. Il faut remarquer que la main d'œuvre de la Péninsule acadienne est très mobile et se déplace sur de longues distances pour travailler (Bathurst, Miramichi, Moncton, Saint-Jean); 20 % des gens travaillent à l'extérieur de la Péninsule acadienne.

ÉDUCATION

De façon générale, on remarque que le niveau d'éducation de la population de la Péninsule acadienne diffère de la moyenne provinciale. Par exemple, le pourcentage de la population active de la région qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires est bien au-delà de la moyenne provinciale avec 35 % des résidents n'ayant aucun diplôme, comparativement à 29 % des Néo-Brunswickois. Au niveau postsecondaire, un pourcentage inférieur de la population de la Péninsule acadienne possède un diplôme universitaire et collégial (11 % et 17 %) comparativement à la moyenne provinciale (13 % et 18 %).

Si l'on se compare à la moyenne provinciale et nationale, les gens de la tranche d'âge de 64 ans et + sont très nombreux dans la Péninsule acadienne.

En revanche, la Péninsule acadienne compte un plus haut pourcentage de diplômés d'une école de métiers avec 15 % de la population détenant un certificat, comparativement à 11 % de la population provinciale.

Niveau d'éducation

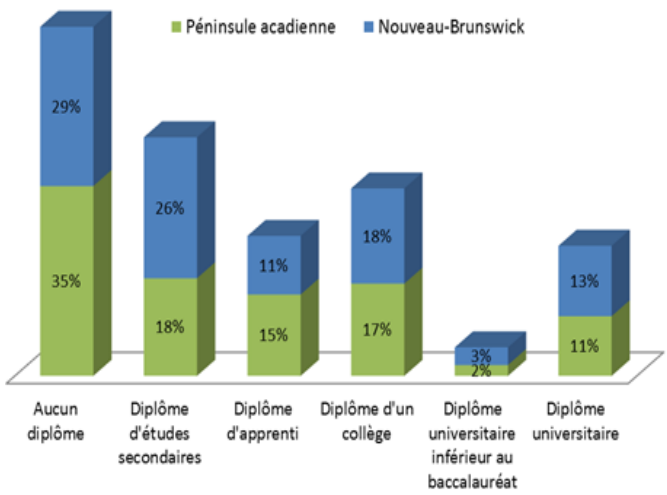

Mission, vision, valeurs

Les notions de mission et vision de notre organisation ainsi que la définition de nos valeurs sont utilisées afin de mieux cerner notre identité.

MISSION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mission de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions à portée régionale et infrarégionale en vue de favoriser l'efficience et la qualité de ceux-ci.

VISION

Que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit reconnue par la qualité de son service aux citoyens de la Péninsule acadienne, en plus de devenir un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionale.

VALEURS

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne veut véhiculer et développer certaines valeurs fondamentales autant dans ses relations avec les localités membres, les partenaires et les citoyens qu'à l'intérieur même de son organisation.

La satisfaction des citoyens
Les élus, aussi bien que les employés, se font un point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et des contribuables, envers qui ils sont imputables.

Transparence
Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.

Travail d'équipe
Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constant et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

Respect
Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifeste par l'écoute, la recherche du consensus et par l'intérêt commun sur le bien individuel.

Professionnalisme
Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail.

Intégrité
Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.

Gouvernance et administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de 19 membres représentés à la table de travail par 14 maires et 5 représentants généraux des districts de services locaux. Les noms qui figurent dans la liste ci-dessous représentent le conseil d'administration suite aux élections municipales et des DSL qui se sont tenues au printemps 2016.

Nom	Poste	Localité représentée
Baldwin, Vivianne	Administrateur	Maisonnette
Boucher, Jacques	Administrateur/Vice-président	DSL
Boudreau, Réginald	Administrateur	Grande-Anse
Chayer, Mathieu	Administrateur	Saint-Léolin
Doiron, Agnès	Administrateur	Bas-Caraquet
Godin, Conrad	Administrateur	Ste-Marie-St-Raphaël
Godin, Yvon	Administrateur	Bertrand
Haché, Jules	Administrateur	Lamèque
Haché, Kevin J.	Administrateur	Caraquet
Lebouthillier, Pius	Administrateur	DSL
Losier, Denis	Administrateur	Tracadie
Mallet, Paul-Aimé	Administrateur	Le Goulet
Robichaud, Anita S.	Administrateur	Shippagan
Robichaud, Luc	Administrateur	Paquetville
Ross, Alyre	Administrateur	DSL
Roussel, Oscar	Administrateur/Trésorier	Saint-Isidore
Savoie, Benoit	Administrateur	DSL
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur/Président	Neguac
Webster, Leroy	Adminitrateur	DSL

NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIANT DES SERVICES DE LA CSRPA

Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestations de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert 14 municipalités et 32 districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités et les services qu'elles reçoivent :

Communautés	Direction générale	Déchets solides – élimination / collecte	Inspection des bâtiments	Urbanisme
Village de Bas-Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Bertrand	✓	✓	✓	✓
Ville de Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Grande-Anse	✓	✓	✓	✓
Ville de Lamèque	✓	✓	✓	✓
Village de Le Goulet	✓	✓	✓	✓
Village de Maisonnette	✓	✓	✓	✓
Village de Neguac	✓	✓	✓	✓
Village de Paquetville	✓	✓	✓	✓
Village de Ste-Marie-St-Raphaël	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Léolin	✓	✓	✓	✓
Ville de Shippagan	✓	✓	✓	✓
Municipalité Tracadie-Sheila	✓	✓	✓	✓
DSL Chiasson-Savoy	✓	✓	✓	✓
DSL Inkerman Centre	✓	✓	✓	✓
DSL Petite-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Pigeon Hill	✓	✓	✓	✓
DSL Ste-Cécile	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Sauvage	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Baie du Petit Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL île de Miscou	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Canot	✓	✓	✓	✓
DSL Chemin Coteau	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Shippagan	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Alexandre	✓	✓	✓	✓
DSL Tabusintac	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Caraquet	✓	✓	✓	✓
DSL Anse-Bleue	✓	✓	✓	✓
DLS St-Simon	✓	✓	✓	✓
DSL Dugas	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Brûlée	✓	✓	✓	✓
DSL Cap-Bateau	✓	✓	✓	✓
DSL Poirier	✓	✓	✓	✓
DSL Blanchard Settlement	✓	✓	✓	✓
DSL Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL Fair Isle	✓	✓	✓	✓
DSL Pokesudie	✓	✓	✓	✓
DSL Landry Office	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse Notre-Dame-des-Érables	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Paquetville	✓	✓	✓	✓
DSL Évangéline	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Shippegan	✓	✓	✓	✓
DSL Maltempec	✓	✓	✓	✓

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CSRPA

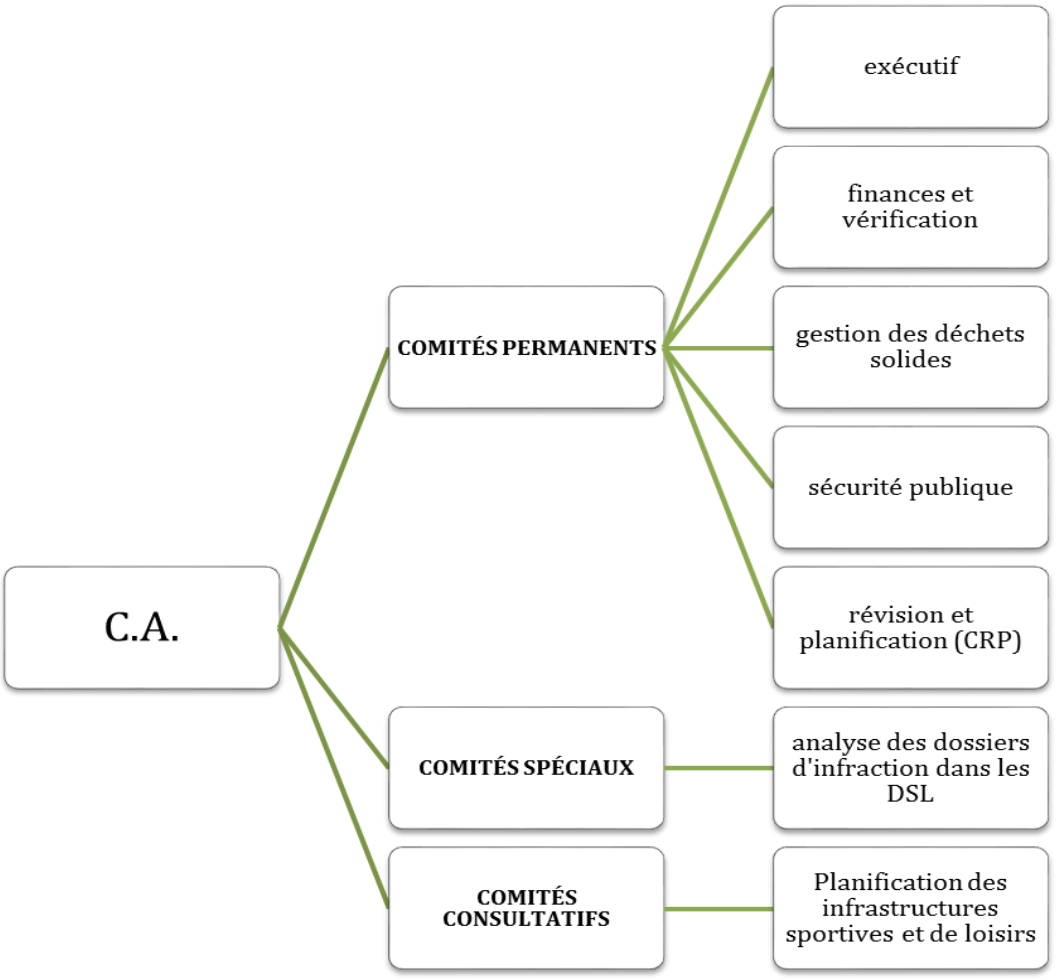

A) Les comités permanents

Le comité exécutif

- Surveille les opérations, les biens et les affaires courantes de la Commission entre les réunions régulières du conseil, conformément aux lignes de conduite et directives données par le conseil d'administration;
- Assure la liaison entre les comités permanents;
- Fait rapport au conseil d'administration des décisions prises et rendues aux fins d'approbation.

Le comité des finances et de vérification

- Examine les états financiers vérifiés en vue d'émettre une opinion sur la qualité et la fiabilité de l'information financière en regard de l'adoption de ceux-ci par le conseil d'administration;
- Commente les mesures prises par la direction en réponse aux recommandations des vérificateurs externes et propose, s'il y a lieu, des mesures correctives au conseil d'administration;
- Émet des recommandations au conseil d'administration au sujet de la reconduction du mandat des vérificateurs financiers;
- Révise les politiques et procédures à incidence financière et émet ses recommandations au conseil d'administration;
- Assure une vérification trimestrielle des rapports financiers non-vérifiés de la Commission;
- Évalue les besoins financiers de la Commission à moyen et à long terme et émet des recommandations à cet effet au conseil d'administration;
- Analyse le budget annuel de la Commission de façon à vérifier que les orientations définies par le conseil d'administration soient respectées et faire les recommandations qui s'imposent;

Le comité de gestion des déchets solides

- Analyse les services d'élimination et de collecte des déchets solides afin d'assurer une gestion efficace et efficiente;
- Assure la liaison entre la Commission et l'administration sur les questions ayant trait à la gestion des déchets solides;
- Émet des recommandations au conseil au sujet des méthodes viables pour réduire la quantité des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire (programmes de recyclage, de compostage et de collecte des déchets dangereux);
- Émet des recommandations au conseil, par le biais des informations fournies

Le comité de la révision de la planification

- Ce comité exerce les fonctions consultatives et décisionnelles liées à la prestation du service d'utilisation des terres, tel qu'il est prévu dans la Loi sur la prestation des services régionaux.

Le comité de la sécurité publique

- Cerne les enjeux d'intérêt commun dans la Péninsule acadienne et guide le conseil d'administration dans l'établissement des priorités en matière de service de police;
- Trouve des moyens pour les services de police de la région de travailler ensemble afin de partager les coûts et réduire les chevauchements;
- Planifie, coordonne et met en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence;
- Élabore un protocole régional en cas d'urgence fondé sur les ententes d'entraide entre les communautés;
- Appuie l'établissement et l'actualisation des plans locaux des mesures d'urgence;
- Facilite les séances de formation sur les interventions d'urgence régionales et interrégionales.

B. Les comités spéciaux

Le comité d'analyse des dossiers d'infraction dans les DSL

- Révise les dossiers d'infraction dans le territoire des districts de services locaux;
- Évalue la nécessité ou non de poursuivre les procédures légales.

C. Les comités consultatifs

Le comité consultatif régional de loisir de la CSRPA

- Définit un mandat détaillé de l'étude sur la planification des infrastructures sportives et de loisir de la Péninsule acadienne le présente au CA pour être accepté;
- Élabore les termes de référence pour l'embauche du consultant avant de les présenter au CA pour être acceptées;
- Révise les offres de service avant de les présenter au CA pour être acceptées;
- Recommande un consultant à la CSR.

RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à 6 reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 28 avril 2016 à Caraquet. Une Assemblée générale annuelle extraordinaire a également eu lieu le 14 juillet 2016 à Neguac en plus des réunions extraordinaires. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois sauf les mois de juillet et août. Les comités permanents ont été moins actifs en 2016 en raison des élections municipales. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 84 % alors que celle des comités se situe en moyenne à 91 %.

Les comités	Nombre de réunions en 2016	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	6	84 %	Voir tableau à la page 10	Voir tableau à la page 10
Comité exécutif	6	87 %	Georges R. Savoie Jacques Boucher Oscar Roussel Kevin Haché Pius Lebouthillier	Président Vice-président Trésorier Membre Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	4	85 %	Yvon Godin Jules Haché Benoit Savoie Pius Lebouthillier	Président Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	2	100 %	Anita S. Savoie Mathieu Chayer Luc Robichaud Leroy Webster	Président Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	2	100 %	Oscar Roussel Yvon Godin Jules Haché Alyre Ross	Président Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification Voir tableau à la page 33	13	86 %	Jean-Claude Doiron Yvon Godin Gaston Paulin Jean-Paul Robichaud Line Thériault Edmond Beattie Benoit Savoie	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité spécial – Infractions DSL	1	100 %	Jean-Claude Doiron Yvon Godin Benoit Savoie	Membre Membre Membre
Comité consultatif régional de loisir	1	67 %	Georges R. Savoie Denis Losier Jules Haché Kevin Haché Oscar Roussel Jacques Boucher	Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité de travail du secteur touristique	1	100 %	Jules Haché Yvon Godin Denis Losier Benoit Savoie Jules Desylva Annie Thériault	Membre Membre Membre Membre Membre Membre

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 23 employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : service d'administration générale, service d'urbanisme et service de gestion des déchets solides.

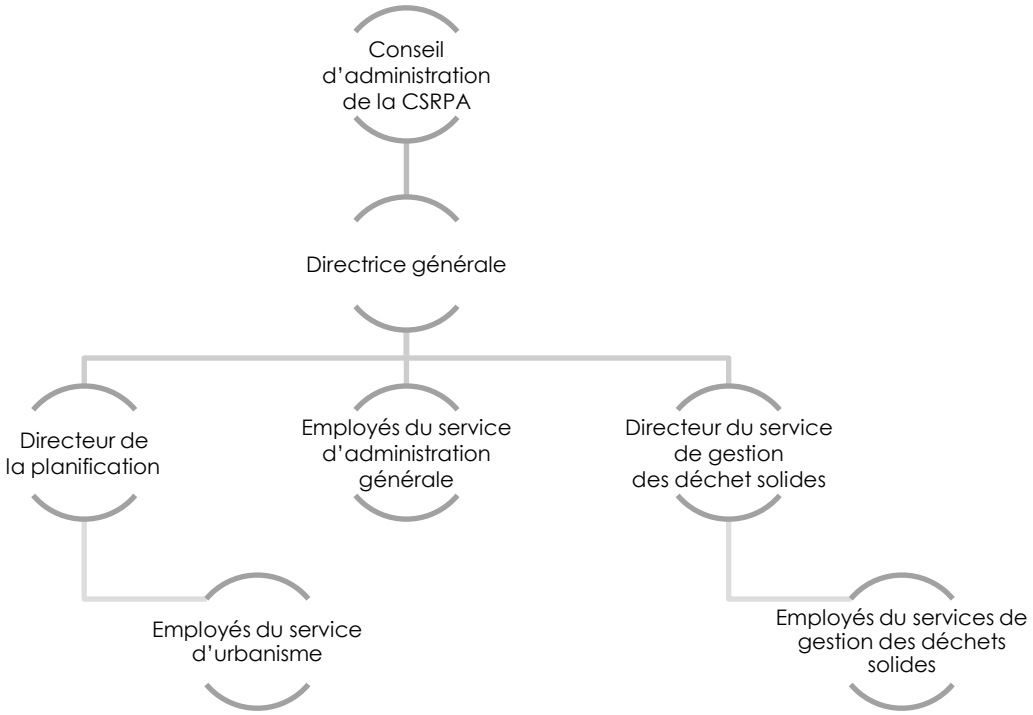

- **Benjamin Kocyla**, *directeur du service*
- **Caraine Godin-Poirier,** *directrice adjointe*
- **Paul-Émile Robichaud**, *aménagiste*
- **Julie Ozell**, *urbaniste*
- **Richard Servant**, *analyste en géomatique*
- **Noël-Guy Brideau**, *insp. en construction*
- **Bernise Roussel**, *insp. en construction*
- **Charles Ferron,** *insp. en construction*
- **Gabriel Harvey**, *insp. en construction*
- **Michel Basque**, agent d'aménagement
- **Nadine Laplante**,*agente d'aménagement/médiatrice*
- **Natacha Cormier**, *adjointe administrative/agente d'aménagement*
- **Louise Robichaud**, *adj. administrative*

urbanisme

- **Mélanie Thibodeau**, directrice générale
- **Julie Robichaud**, *adjointe à la direction/responsable des finances*
- **Cédric Landry**, *communication*
- **Chantal Paulin**, *réceptionniste*

administration

- **Gary LeBlanc**, *directeur du service*
- **Robert Brideau**, *préposé aux opérations*
- **Cynthia Vienneau/Annie Haché**, *adjointe administrative*
- **Marc Robichaud**, *opérateur d'équipement*
- **Patrice Power**, *journalier*
- **Marc-Yvon Power**, *journalier*

déchets solides

Prestation des services

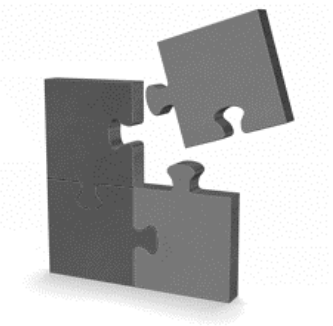

SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 11). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- ✓ Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la Province;
- ✓ Conseiller les 14 municipalités et le Ministre responsable des DSL;
- ✓ Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en émettant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales.
- ✓ Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Au sens de la Loi sur l'urbanisme, les constructions représentent tout type d'aménagement dont : l'édification, la mise en place, le replacement, l'enlèvement, la démolition, la réparation ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction.

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué 1 640 permis de construction en 2016. Une très légère augmentation comparativement à l'année précédente où 1638 permis avaient été émis. La valeur des travaux a connu pour sa part une légère baisse pour se situer à 51 249 449 $.

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS SUR LE TERRITOIRE DE LA CSRPA ET VALEUR DES TRAVAUX

Année	Permis Municipalités	Permis DSL	Valeur des travaux	Total
2013	767	467	41 979 386	1 576
2014	555	320	43 042 885	1 060
2015	1 112	526	53 298 839	1 638
2016	1 111	529	51 249 449	1 640

DÉROGATIONS

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2016, la CSRPA a reçu 112 demandes de dérogations, dont 21 ont été étudiées à l'interne (19 %) et 91 ont été présentées devant le comité de révision de la planification (CRP). De ce nombre, 95 demandes provenaient des municipalités et 17 des DSL. Cela représente une diminution de 44 % depuis 2013. Le travail de révision partielle de certains arrêtés municipaux contribue en grande partie à la diminution des demandes.

Parmi celles-ci, 139 points dérogatoires* au zonage et au lotissement ont été acceptés dans les municipalités et 6 dans les DSL et on en compte 25 qui ont été refusés dans les municipalités et un dans les DSL.

NOMBRE DE DÉROGATIONS ÉTUDIÉES PAR LA CSRPA AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Année	Municipalités	DSL	Total
2013	151	49	200
2014	103	39	142
2015	109	8	117
2016	95	17	112

LOTISSEMENT

La CSRPA a la responsabilité d'approuver tout lotissement démontrant la création de lots, de lots consolidés, de parcelles, de rues publiques ou futures, d'extensions de rue ou encore d'accès privés. Les chiffres suivants ne s'appliquent qu'aux plans finaux approuvés et n'incluent pas les plans provisoires analysés sans avoir été approuvés ou ceux auxquels les requérants n'ont pas donné suite. Qu'ils soient enregistrés au bureau d'enregistrement ou non, ces demandes font suite à un processus de demandes d'informations, de rencontres, d'analyses et d'inspections sur le terrain lorsque nécessaire.

En 2016, il y a eu 266 nouveaux lots créés et 83 parcelles pour l'ensemble des communautés. Dans l'ensemble, dans la Péninsule acadienne, on note une augmentation de 7 % comparativement à l'année dernière.

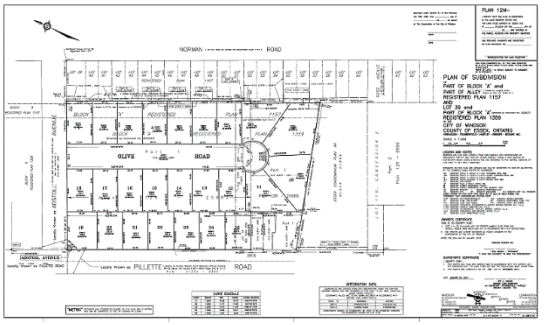

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2016, la CSRPA a autorisé 9 rues publiques et 8 rues futures. Le nombre de créations de rues demeure encore faible en raison des coûts importants qui sont liés à ces infrastructures, mais surtout à la possibilité de créer des accès privés beaucoup moins chers, développables sans aucun standard de construction pour l'assise du chemin.

Nous pouvons également constater que 6 approbations d'accès privés ont été données dans les municipalités au cours de l'année 2016 et 5 dans les DSL.

**Une demande de dérogation peut contenir plus d'un point dérogatoire.*

NOMBRE DE LOTISSEMENT APPROUVÉ PAR LA CSRPA EN 2016

Lotissements 2016	Lots	Parcelles	Lots consol.	Rues publ.	Rues fut.	Ext. Rues	Accès privé	Lots en drapeau
MUNICIPALITÉS	181	58	81	9	7	18	6	4
Bas-Caraquet	0	4	0	0	0	0	0	0
Bertrand	2	0	2	0	0	0	1	0
Caraquet	15	20	4	1	0	8	0	0
Grande-Anse	0	4	0	0	0	0	0	0
Lamèque	11	6	4	1	4	4	0	0
Le Goulet	0	0	0	0	0	0	0	0
Maisonnette	0	0	0	0	0	0	0	0
Néguac	16	0	5	0	0	0	0	0
Paquetville	16	0	2	2	1	2	0	2
Shippagan	14	4	8	3	0	1	0	0
Saint-Isidore	5	0	3	0	0	0	0	0
Saint-Léolin	0	0	2	0	0	0	0	0
S.-M.-S.-R.	1	3	0	0	0	0	0	0
Tracadie	101	20	51	2	2	3	5	2
DSL	85	22	41	0	1	0	5	7
TOTAL	***266***	***83***	***122***	***9***	***8***	***18***	***11***	***11***

AVIS D'INFRACTION

Pour l'année 2016, 268 avis d'infraction ont été émis comparativement à 274 l'année précédente. Ce document est posté ou remis en main propre aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation.

Nous pouvons remarquer que le nombre d'avis émis par nos inspecteurs est relativement semblable à celui de 2016. Depuis 2015, l'ajout d'un agent d'aménagement dans l'équipe du service d'urbanisme a permis d'augmenter les fréquences des patrouilles sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Comme mentionné précédemment, un total de 1 640 permis ont été émis. Le ratio est donc de 171 avis pour 1 111 permis en territoire municipalisé et de 97 avis pour 529 permis en DSL. Nous pourrions dire que moins de 16 % des permis émis ont débutés sans permis, une diminution de 1 % comparativement à 2015. Mais ce ne sont pas tous les avis d'infractions qui se concluent par l'émission d'un permis.

AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA CSRPA EN 2016

Municipalités/DSL	2013	2014	2015	2016
Bas-Caraquet	1	3	4	11
Bertrand	3	1	8	9
Caraquet	6	9	35	23
Grande-Anse	3	1	13	3
Lamèque	2	1	3	10
Le Goulet	0	4	3	2
Maisonnette	3	4	6	3
Neguac	0	2	9	13
Paquetville	4	1	3	2
Shippagan	6	3	8	11
Saint-Isidore	3	0	4	1
Saint-Léolin	2	0	2	1
Ste-Marie-St-Raphaël	2	0	17	5
Tracadie	9	13	54	77
DSL	102	9	105	97
Total	***146***	***51***	***274***	***268***

COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens-fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal.

Au cours de l'année 2016, aucun appel d'une décision du comité de révision de la planification de la Péninsule acadienne n'a été déposé devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick.

RÉALISATIONS DU SERVICES D'URBANISME EN 2016

Améliorer l'accessibilité des services - Changement des heures d'ouverture
En avril 2016, le siège social de Caraquet a adopté de nouvelles heures d'ouverture afin d'augmenter l'accessibilité du service auprès de sa clientèle. Le bureau est dorénavant ouvert sans interruption de 8h30 à 16h30. La période du dîner est perçue comme étant une occasion pour certains de nos clients d'accéder à nos services sans à prendre congé de leur emploi. Les résultats de l'achalandage pendant cette période est satisfaisante.

Améliorer l'accessibilité des services – Concept sans rendez-vous
Depuis avril 2016, le service d'urbanisme offre dorénavant à ses clients la possibilité de rencontrer un de nos agents sans avoir besoin d'établir un rendez-vous au préalable. Ce nouveau concept s'inscrit dans le désir de la CSRPA d'améliorer l'accessibilité et la flexibilité de ses services. Ce nouveau concept a également été introduit dans les trois bureaux satellites. La réponse de la part des utilisateurs est grandement positive.

Améliorer l'accessibilité des services – Bureaux satellites
Encore une fois cette année, les bureaux satellites du service d'urbanisme ont contribué grandement à améliorer la qualité du service d'urbanisme. Nous observons toujours une augmentation de l'utilisation de nos points de service localisés à Shippagan, Neguac et Tracadie. Pour ce qui est du dernier bureau, la gamme de services offerts a été élargie afin de répondre à la grande demande. Un deuxième employé a été ajouté afin d'offrir les services relatifs au lotissement.

Assouplir l'application des règlements - Respecter les délais d'émission des permis
Suite à plusieurs modifications qui ont été apportées dans les processus reliés à l'émission des permis, la CSRPA est grandement satisfaite, encore une fois, des délais qui ont été enregistrés en 2016. Très souvent, les permis ont été délivrés même en-dessous des cibles établis par le conseil d'administration. Les nouveaux processus permettant de diminuer les délais continuent donc à faire ses preuves.

- ✓ Encore une fois cette année, plusieurs dérogations ont été approuvés à l'interne, favorisant ainsi la rapidité de traitement des demandes. Pour cette année, celles-ci représentent près de 20 % des demandes totales de dérogation.

- ✓ En 2016, beaucoup d'efforts ont été consacrés à la révision partielle de l'arrêté de zonage de la ville de Shippagan permettant ainsi de mieux correspondre aux nouvelles réalités de la région. Pour la toute première fois dans notre territoire, la composante des changements climatiques fait partie intégrante de la réflexion derrière les nouvelles règlementations. Ce travail fait suite à de nombreuses consultations publiques et sans oublier la collaboration de l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC).

- ✓ Le travail se continue toujours avec le conseil municipal de la municipalité régionale de Tracadie afin d'élaborer un tout nouveau plan rural répondant à la nouvelle réalité de la communauté. La charge de travail est colossale et nécessite bon nombre de rencontres avec les représentants municipaux. Ces travaux profiteront sûrement aux autres communautés lorsque le temps sera venu d'élaborer de nouveaux plans. Ces travaux se poursuivront encore pendant l'année 2017.

Mieux informer la population et nos membres

- ✓ Renseigner les clients à propos de la gazette foncière et l'obligation reliée aux permis.
- ✓ Renseigner les clients au sujet du radon et du nouveau code du bâtiment 2010. Ces informations sont transmises lors de nos rencontres avec les clients en plus d'être partagées sur notre site Internet.
- ✓ Renseigner les entrepreneurs en construction au sujet du code du bâtiment 2010 en organisant une rencontre avec eux à cet effet le 15 avril 2016. Plus de 100 entrepreneurs étaient présents.
- ✓ Renseigner les partenaires municipaux avec des statistiques hebdomadaires en plus d'organiser des sessions d'information et de discussion sur différentes thématiques de l'urbanisme. Ces sessions se sont déroulées les 6 et 7 juin 2016.
- ✓ Continuer à alimenter le site Internet (rapport statistiques, calendrier, informations diverses, changements climatiques…).
- ✓ Renseigner les clients sur notre disponibilité dans les bureaux satellites.

SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 9). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestions des déchets solides suivants :

- ✓ Exploiter la station de transfert localisée à Tracadie-Sheila
- ✓ Gérer la collecte des déchets solides
- ✓ Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville
- ✓ Coordonner les programmes de recyclage
- ✓ Manutentionner les déchets dangereux
- ✓ Sensibiliser la population au compostage

Quantité totale de déchets en 2016
En 2016, 28 714 tonnes de déchets ont été transbordées au centre de transfert. De ces 28 714 tonnes, 48 % provenaient des déchets résidentiels, 37 % provenaient des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et 15 % provenaient des déchets de construction.

RÉPARTITION DES DÉCHETS - CSRPA

	2016	%	2015	%	2014	%
Municipal						
Collecte sélective	2 317		2 475		1 067	
Collecte non-sélective	11 403		11 456		14 705	
Total municipal	**13 720**	48 %	**13 931**	49%	**15 772**	55%
ICI	**10 637**	37 %	**11 005**	39%	**9 424**	33%
Construction	**4 357**	15 %	**3 533**	12%	**3 421**	12%
Total	**28 714**	100 %	**28 469**	100%	**28 617**	100%

Coût de la collecte
Depuis la mise en place de la collecte optimisée et plus particulièrement depuis la mise en œuvre de la collecte sélective, des résultats très positifs sont à noter.

En 2014, le coût de la collecte était de 1 322 633 $, comparativement à 1 207 622 $ en 2016. Cela représente à ce jour une économie de 230 022 $.

La quantité municipale a quant à elle diminuée considérablement depuis 2009. Entre 2014 et 2016, nous pouvons observer une diminution de 3 893 tonnes, ce qui représente une économie de 362 049 $ pour les communautés membres.

Nous pouvons observer une diminution des coûts de la collecte pour les raisons suivantes :

- ✓ plus de contrôle sur le mélange des déchets commerciaux et municipaux
- ✓ standardisation des équipements et des contrats de collecte
- ✓ maximisation et uniformisation des zones de collecte
- ✓ moins de halage direct à Red Pine.

Programme de collecte sélective domestique pour la Péninsule acadienne
L'année 2016 marque la deuxième année complète de la mise en opération du programme de recyclage des déchets domestiques pour la Péninsule acadienne. L'implantation du programme à contribuer à rendre possible la récupération des matières recyclables à domicile pour tous les résidents de la Péninsule acadienne pour ensuite en faire le triage à Tracadie. Le fait d'avoir entrepris un travail d'optimisation de la

collecte en 2009 nous a permis d'implanter plus aisément le système de collecte en alternance, qui nous a permis à son tour de pouvoir procéder au service de collecte des matière recyclables. Selon nous, il est clair que le système, maintenant bien établi sur l'ensemble du territoire, ne serait probablement pas viable tant sur le plan économique que social sans avoir fait ce travail au préalable.

...avec des efforts soutenus, les commentaires au sujet des mauvaises odeurs ainsi qu'au sujet du temps s'écoulant entre chaque collecte sont de plus en plus rares...

Après près de deux ans, les commentaires négatifs au sujet du système de collecte ont diminué de façon drastique. En effet, avec des efforts de sensibilisation soutenus, les commentaires au sujet des mauvaises odeurs ainsi qu'au sujet du temps s'écoulant entre chaque collecte des déchets réguliers sont de plus en plus rares et nous pouvons conclure que le nouveau service de collecte a atteint un niveau d'acceptabilité très élevé.

Recyclage et centre de triage

En 2016, une quantité évaluée à 2 317 tonnes de matières recyclables a été récupérée lors de la collecte, représentant près de 17 % de la quantité municipale. Ajouté au tonnage de notre région, nous avons également reçu 306 tonnes de la Commission de services régionaux Restigouche.

Quantité en tonne	2016	%	2015	%
Municipal	**13720**	**100%**	**13931**	**100%**
Collecte non-sélective	11403	83%	11456	82%
Collecte sélective	**2317**	**17%**	**2475**	**18%**

Les données nous permettent également de présenter les données par région.

Ces statistiques permettent de mieux concentrer nos efforts de sensibilisation.

Zone	Territoire/région	%
1	Caraquet	18,2
2	Shippagan, LeGoulet, Pte Sauvage,	16,7
3	Tracadie, Sheila, Pte à Bouleau	17,9
4	Lamèque, Par Ste-Cécile	16,1
5	Leech, Val-Comeau,H-Sheila, St-Pons	17,5
6	St-Isidore, Gauvreau, Saumarez, Pont Landry	17,4
7	Pokemouche, Six Roads, Bas-Caraquet	16,9
8	Maltempec, Paquetville, Ste-Rose, N-D-É	17,5
9	Maisonnette, Anse-Bleu, Bertrand, Grande-Anse, St Léolin	16,3
10	Pigeon Hill, Ste-Marie-St Raphaël, Cap Bateau	15,6
11	Néguac, Brantville Tabusintac, Fair Isle	15,4
	Total	**16,9**

La quantité de matériel recyclable vendue par la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi (CSRIE) responsable du triage et de la mise en marché du produit est de 1 636 tonnes ce qui représente 63 % de la matière récupérée. Le taux de rejet, c'est-à-dire les matériaux qui n'étaient pas considérés comme étant des matières recyclables ou qui n'ont tout simplement pas été retenus par les trieurs, est évalué à 37 % pour 2016 comparativement à 26 % l'année précédente.

Quantité en tonne	2016	%	2015	%	Moyenne	%
Collecte sélective	2317		2475		**4792**	
Restigouche	306				306	
Total au trie	**2623**		**2475**		**5098**	
Total récuperé	1636	62%	1829	74%	3465	0,68
Rejet	-987	**-38%**	-646	**-26%**	-1633	**-0,32**

La CSRIE a connu certaines difficultés en 2016. En plus des prix historiquement bas du marché, des facteurs tels que la cadence inconstante au niveau de la ligne de triage ainsi qu'une lacune en ce qui attrait à la qualité des matières récupérées provenant du secteur résidentiel contribuent à rendre la vie difficile à l'organisme sans but lucratif. D'après son dernier rapport annuel, la CSRIE affirme que des bris d'équipements ont occasionnés plus de 205 heures d'arrêt de production. Mis à part les bris qui viennent perturber les activités quotidiennes de triage, la cause première du manque à gagner du côté de la productivité est la pénurie en main-d'œuvre.

La CSRPA a entamé en 2016 plusieurs démarches afin d'assister la CSRIE de façon à ce qu'elle soit en mesure d'améliorer sa productivité et ainsi atteindre le seuil de la rentabilité. La CSRIE est un organisme sans but lucratif à part entière fonctionnant sous sa propre gouvernance.

La CSRPA a entamé en 2016 plusieurs démarches afin d'assister la CSRIE de façon à ce qu'elle soit en mesure d'améliorer sa productivité…

Nos interventions, malgré nos bonnes intentions, n'ont pas apportés les résultats escomptés mis appart le fait que nous remarquons une plus grande ouverture à travailler de concert avec nous en partageant certaines informations qui, auparavant, était réservés à l'utilisation de l'administration de cette dernière. À titre d'exemple, nous recevons maintenant des rapports de production sur une base régulière. Ces rapports nous permettent de conclure que les onze postes de trieurs ne sont pas occupés en totalité de façon régulière. D'après les rapports de productions de la CSRIE, nous estimons qu'en moyenne 8.9 trieurs sont présents par jour. D'ailleurs, les rapports démontrent un nombre inférieur de trieurs, ce qui pourrait grandement contribuer au taux de rejet qui est constamment à la hausse. Notons que seules des directives en provenance de leur gouvernance pourraient accroitre la productivité. Si la rentabilité n'est pas atteinte, la CSRIE devra apporter elle-même les redressements qui s'imposent.

RÉALISATIONS DU SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Programme de compostage

Des ateliers d'introduction au compostage arrière-cour furent offerts à Tracadie, Shippagan, Bas-Caraquet, Caraquet et Tabusintac. Quatre ateliers supplémentaires furent aussi offerts dans quelques écoles de la Péninsule acadienne ainsi qu'à des groupes communautaires. En tout, c'est un plus de 200 personnes qui ont assisté à ces ateliers et qui contribuent directement à la réduction de la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement. Les ateliers au sujet du compostage arrière-cour restent encore très populaires et l'introduction du biodigesteur vient contribuer à ce mouvement écologique en plein essor. En effet, à titre de projet pilote, une cinquantaine de biodigesteurs furent mis à la disposition de la population de notre région afin d'évaluer l'intérêt de ce produit vis-à-vis cette méthode qui permet de se départir de ses déchets organiques sans avoir recours à notre système de collecte. Nous avons donc offert quelques ateliers en plus d'être présent au marché régional de Caraquet. Nous pouvons considérer ce projet comme un succès car il n'a suffi que de deux mois pour écouler nos stocks.

Aire pour les déchets de construction

À l'été 2014, la CSRPA aménageait et rendait opérationnel un espace dédié à la réception des déchets de construction. Cet espace est particulièrement utilisé par les entrepreneurs en construction en plus des particuliers.

Ce service est offert à un taux de 54 $ la tonne ce qui représente une économie considérable pour ses utilisateurs comparativement au taux d'enfouissement qui est de 93 $. En 2016, le site a reçu 1 386 tonnes comparativement à 1 160 tonnes l'année précédente. Nous remarquons une utilisation accrue de ce service qui est particulièrement très apprécié par les entrepreneurs en construction et en rénovation.

Débris de construction	2016	2015	2014
Aire de construction	1386	1160	840
Red Pine (industrielle)	2971	2373	2572
Total en tonnes	**4357**	**3533**	**3412**

Journées de collecte des déchets domestiques dangereux

Deux journées de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD) ont eu lieu en juin dernier. Ces journées permettent aux gens qui ont accumulé au cours de l'année des déchets tels que la peinture, les diluants, les herbicides, les insecticides et autres produits toxiques, de s'en débarrasser de façon sécuritaire pour l'environnement. Ces journées ont eu lieu le samedi 14 juin à Lamèque, Caraquet et Tracadie ainsi qu'à Neguac, le dimanche suivant.

Au décompte l'achalandage fut de 89 visites à Lamèque, 266 à Caraquet et 201 à Tracadie.

Le tableau suivant fait état des quantités récupérés:

DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX CUEILLIS

TYPE	kg	L
Liquide inflammable	4840	405
Peinture	5 722	8800
Pesticides	460	
Corrossif-acides	445	
Corrossif-basique	89	
Glycole		205
Huile		1 615
Propane	200	
Aérosol		735
Batteries	295	
Ammoniaque		
Mercure	5	
Ampoule fluorescente	22	
Ampoule mercure	0	

Les quantités ramassées lors de ces journées sont transportées vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisations conformément aux règles du ministère fédéral de l'Environnement. Nous observons une certaine stabilité dans les quantités récupérées depuis les cinq dernières années.

Le coût de ce service demeure également stable mais le nombre d'utilisateur diminue à chaque année. Nous prévoyons revoir notre façon de procéder en ce qui a trait à cette collecte annuelle afin d'améliorer l'achalandage le nombre de clients sans affecter le coût actuel.

Un dépôt permanent est installé au Centre de transbordement des déchets (CTD) et nous sommes en mesure d'accepter les déchets domestiques dangereux sur une base régulière. Nous recevons plus de 300 visites annuellement pour ce service.

Depuis deux ans, nous acceptons aussi les produits électroniques tel que les vieux ordinateurs. Les quelques 200 unités reçus furent transportées à notre centre de transbordement afin d'y être entreposé pendant le développement du programme provincial qui devrait voir le jour en 2017.

Sensibilisation et éducation

L'agent responsable des communications a participé à plus de 17 présentations/sessions d'information au cours de l'année 2016 et a rejoint plus de 1 000 personnes. De plus, l'agent participe à une chronique hebdomadaire à la radio locale qui rejoint approximativement 30 000 foyers. Ces activités permettent de mieux faire connaître le programme de collecte sélective en plus de sensibiliser les gens à l'importance du recyclage. Voici la liste des présentations/sessions d'information:

DATE	ENDROIT	GENS TOUCHÉS
18 janvier	Présentation: Manoir Bellefeuille – Tracadie	20 résidents
17 février	Présentation: Les rigoleuses – Tracadie	20 personnes
14 avril	CKRO – Chronique: Inspiration mieux être	30 000 foyers/semaine
22 avril	Présentation: École communautaire Terre des Jeunes – Paquetville	248 élèves
6 mai	Présentation: Résidences Léonce Marsoliau – Bertrand	10 résidents
19 mai	Visite du Centre de transbordement et du centre de triage: École l'Envolée–Shippagan	2 classes
19 mai	Présentation: Polyvalente Louis-Mailloux – Caraquet	48 élèves
26 mai	Journée Kiosques: Polyvalente Louis-Mailloux - Caraquet	100 élèves

27 août	Sensibilisation – Biodigesteurs: Marché Régional de Caraquet	32 Biodigesteurs vendu – 100 personnes
17 septembre	Kiosque et Ateliers: Ecofestival de la Péninsule acadienne - Shippagan	300 personnes
4 novembre	Atelier: École l'Envolée – Shippagan	2 classes
15 novembre	Atelier: École La Villa des Amis – Tracadie	30 élèves
17 novembre	Atelier: Marché Centre-Ville - Tracadie	60 personnes
25 novembre	Atelier recyclage : Comité vert - École communautaire Terre des Jeunes – Paquetville	15 élèves
28 novembre	Présentation: École Marie-Esther - Shippagan	22 élèves
2 décembre	Atelier: Préparation en vue d'un projet de dépliant – École La Ruche – Tracadie	40 élèves
5 décembre	Atelier piles et produits électroniques : École la Villa des Amis - Tracadie	30
12 décembre	Chronique : Première d'une série hebdomadaire concernant le recyclage à CKRO	

Les photos ci-dessous montrent tout d'abord notre responsable des communications expliquant à une classe de l'école La Ruche de Tracadie les rudiments du recyclage et dans la deuxième photo, une classe de l'école L'Envolée de Shippagan visitant les installations du centre de transbordement et du centre de tri.

Réalisations et défis

La quatrième année d'opération de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fut consacrée en grande partie aux discussions relatives à l'ajout de nouveaux services. Ces discussions font suites aux sessions de travail sur la planification stratégique. En plus des réalisations décrites dans les services d'aménagement local et de gestion des déchets solides, voici une liste d'autres réalisations et les défis relatifs à nos activités.

Planification régionale
Selon l'article 23 de la Loi sur la prestation des services régionaux, les commissions de services régionaux doivent élaborer un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans leur région respective. Plus particulièrement, les plans régionaux seront axés sur des stratégies qui privilégient des méthodes de développement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, qui orientent l'emplacement des infrastructures importantes (routes principales, installations, sentiers) et qui améliorent la coordination du développement commercial et industriel. Les plans régionaux seront aussi un outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

Des rencontres ont eu lieu avec les différents intervenants concernés (AFMNB, Union des municipalités, Association des cités, directeurs de planification du NB, les directeurs généraux des CSR et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux) afin que tous s'entendent sur un cadre de travail similaire. Les propositions ressorties lors de ces rencontres ont été remises au ministère concerné en février 2016. Depuis, le nouveau projet de loi sur l'urbanisme recommande que l'élaboration des plans régionaux devienne pour les CSR optionnelle plutôt qu'une obligation.

Sécurité publique
Étant donné l'importance du dossier du service d'incendie et de l'intérêt démontré par les membres lors de la session de travail sur la planification stratégique de la CSRPA en septembre 2016, le conseil d'administration a convenu en décembre dernier d'enclencher le processus de planification régionale des services d'incendie. Suite à cet intérêt, le ministère de la Sécurité Publique a signifié son intention de collaborer pleinement avec les membres de la CSRPA pour établir un mandat précis d'étude.

La décision de la CSRPA fait suite aux nombreux commentaires relatifs au problème de non assurabilité de certaines habitations de la Péninsule acadienne en raison de la trop grande distance qui les sépare d'un poste de pompier. De plus, plusieurs communautés sont préoccupées par la diminution du nombre de pompiers actifs et par le fait même, du manque de formation appropriée pour répondre aux situations particulières et délicates.

Étant donné l'importance du dossier…le conseil d'administration a convenu en décembre dernier d'enclencher le processus de planification régionale des services d'incendie.

Déjà, certaines régions ont entamé le pas afin de maximiser leurs efforts d'intervention. Des études concernant des possibilités de collaboration sont déjà enclenchées et leurs résultats pourraient voir le jour d'ici quelque temps. Le comité de la sécurité publique continuera à travailler sur le dossier en 2017 afin d'assurer une coordination régionale dans ce dossier.

Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations
Les commissions de services régionaux ont la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de leur

région respective.
Suite à l'approbation de la CSRPA en 2015 pour amorcer officiellement un processus de planification des infrastructures régionales de loisirs et de sports, un comité consultatif régional de loisir de la PA a vu le jour en 2016. Les discussions ont abouti sur l'établissement d'un mandat précis d'étude qui comprendra, entre autres, la mise à jour des informations contenues dans les études précédentes, la cartographie des actifs, l'évaluation des besoins en matière de loisir et la détermination du positionnement stratégique de la région en matière de loisir. Les conclusions de cette étude sont prévues dès l'automne 2017.

Le tourisme

Convaincu de l'importance de l'industrie du tourisme dans le développement économique de la région, la CSRPA a accepté par voie de résolution de la part de toutes les municipalités de la Péninsule acadienne et des DSL, par l'entremise du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, d'ajouter sous sa responsabilité le secteur touristique. Un montant de 150 000 $ a été approuvé dans le budget 2017 de la CSRPA pour couvrir les frais opérationnels de ce nouveau secteur.

Cette position de la part de la CSRPA fait suite à la décision du principal bailleur de fonds de cesser le financement opérationnel de l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne, organisme qui voit à la promotion touristique de la région. Cette démarche s'inscrivait également dans les priorités établies par les membres lors de la session de travail sur la planification stratégique qui avait identifié clairement le désir des membres de prendre en charge le secteur afin d'assurer la continuité des activités reliées au développement touristique à l'échelle régionale.

L'intégration du secteur touristique à la CSRPA assure certainement une stabilité financière et opérationnelle longuement recherchée par l'industrie touristique. Elle propose d'assumer les services tels que celui de la paie, de gestion budgétaire et financière, de vérification comptable concentrant ainsi les efforts des employés aux dossiers touristiques.

Le conseil de la CSRPA aurait également comme responsabilité d'approuver le plan stratégique du secteur touristique proposé par le comité en place formé des intervenants et opérateurs touristiques et sera responsable de sa mise en œuvre au même titre que pour les autres services de la CSRPA. L'année 2017 sera donc marqué par le travail d'implantation de ce nouveau service à la CSRPA.

L'intégration du secteur touristique à la CSRPA assure certainement une stabilité financière et opérationnelle longuement recherchée par l'industrie touristique.

Aéroport de la Péninsule

Comme il l'a fait pour le secteur touristique, la CSRPA a accepté par voie de résolution de la part de toutes les municipalités de la Péninsule acadienne et des DSL, par l'entremise du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, d'ajouter sous sa responsabilité le service volontaire de l'Aéroport de la Péninsule acadienne. Un montant de 68 000 $ a été approuvé dans le budget 2017 de la CSRPA pour couvrir les frais opérationnels et d'amélioration de l'infrastructure.

La CSRPA a déjà convenu que cette infrastructure est un élément essentiel pour la sécurité de la population. D'après Dre Anick Pelletier, chef médecine familiale et urgence de la Péninsule acadienne, l'Aéroport de la Péninsule permet aux patients, nécessitant des soins critiques d'avoir un accès rapide et efficace vers les centres d'appoint. Cet énoncé est appuyé par l'ensemble de tous les médecins de la Péninsule acadienne. En plus de son rôle à l'égard des services de santé, l'aéroport a déjà fait ses preuves dans la facilitation des activités de sauvetage en mer et en forêt et de protection des forêts contre le feu.

L'aéroport offre également un potentiel économique intéressant pour la région de la Péninsule acadienne. Ce type de transport rapide et pratique est considéré comme un atout important par les dirigeants des grandes entreprises qui assurent ainsi un lien entre leurs sièges sociaux et notre région.

L'aéroport offre également un potentiel économique intéressant pour la région de la Péninsule acadienne.

Les membres sont conscients que des travaux importants de réparation sont nécessaires pour assurer la continuité des opérations de l'aéroport. Pour ce faire, une étude sera réalisée à cet effet au début de l'année 2017 permettant ainsi d'identifier les différentes options possibles. Les membres devront alors privilégier la meilleure option et identifier les sources de financement possibles.

L'étude des regroupements communautaires
Même si elle a choisi de ne pas s'impliquer concrètement dans le dossier des regroupements communautaires, la CSRPA a tout de même démontrer son engagement dans le dossier en participant comme personne-ressource aux différentes réunions entre les communautés intéressées. En mars 2016, la CSRPA envoyait une lettre au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux déclinant son offre de cibler et de proposer des communautés durables dans la région de crainte que cet exercice alimente la division et les conflits entre les communautés membres. La CSRPA a toutefois fait part au ministre de son intention de collaborer aux efforts de facilitation des discussions entre les communautés intéressées à se regrouper.

Les employés de la direction générale ainsi que ceux du service d'urbanisme ont donc pris part à de nombreuses rencontres de travail et d'autres destinées à la consultation publique à l'égard des projets de regroupement de Shippagan/Le Goulet et de 6 districts de services locaux ainsi que celui de Lamèque/Ste-Marie-St-Raphaël et de 10 districts de services locaux. Le rôle principal de la CSRPA est de fournir des informations relatives aux services fournis par l'organisme. Les efforts vont se poursuivre en 2017 où un vote est attendu pour la région de Lamèque le 15 mai 2017.

D'autres réalisations au niveau administratif
En plus des services susmentionnés, beaucoup de travail a été réalisé au niveau administratif. Même si ce travail est moins perceptible, il nécessite tout de même beaucoup de temps et d'effort de la part des différents intervenants.

- ✓ Mettre en place de mesures afin d'améliorer le transfert d'information financière entre le centre de transbordement et le siège social;
- ✓ Amalgamation du service de comptabilité du centre de transbordement avec celui de la CSRPA;
- ✓ Formation des employés relative à la planification de la retraite;
- ✓ Formation des élus sur le fonctionnement de la CSR accompagné d'outils visuels;
- ✓ Mise en place de nouvelles échelles salariale.

Informations financières

APERÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert. Voici un aperçu de ces sources selon les différents services.

Services d'aménagement local

- 100 % provient des municipalités et des DSL

Services de gestion des déchets solides

- 71 % provient des municipalités et des DSL
- 22 % des déchets industriels,commerciaux et institutionnels
- 7% du financement provient de d'autres sources

Services collaboratifs et aménagement régional

- 100 % provient des municipalités et des DSL

Services généraux

- 20 % du service collaboratif et aménagement régional
- 40 % du service d'aménagement local
- 40 % du service de gestion des déchets solides

INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2016 aux membres du conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Boucher, Jacques	1 750.00 $	278.80 $				2 028.80 $
Baldwin, Viviane	500.00 $	178.76 $				678.76 $
Boudreau, Réginald	1 125.00 $	367.36 $	12.00 $			1 504.36 $
Chayer, Mathieu	2 025.00 $	400.98 $	44.64 $			2 470.62 $
Doiron, Agnès	1 375.00 $	236.16 $				1 611.16 $
Godin, Conrad	1 625.00 $	608.03 $	67.51 $			2 300.54 $
Godin, Jason	1 025.00 $	187.37 $				1 212.37 $
Godin, Yvon, président	4 600.00 $	1 290.26 $	47.00 $			5 937.26 $
Gozzo, André	750.00 $	97.17 $				847.17 $
Haché, Jules	1 500.00 $	431.32 $	10.00 $			1 941.32 $
Haché, Kevin J.	1 500.00 $	183.27 $				1 683.27 $
Lebouthillier, Pius	2 875.00 $	494.46 $	32.00 $			3 401.46 $
Losier, Aldéoda	1 000.00 $	241.90 $				1 241.90 $
Losier, Denis	875.00 $	227.55 $				1 102.55 $
Mallet, Paul-Aimé	625.00 $	197.53 $				822.53 $
Paulin, Réginald	1 550.00 $	396.88 $				1 946.88 $
Robichaud, Anita S.	2 650.00 $	670.76 $				3 320.76 $
Robichaud, Luc	1 500.00 $	298.48 $				1 798.48 $
Ross, Alyre	2 875.00 $	463.30 $	37.64 $			3 375.94 $
Roussel, Oscar	2 900.00 $	630.58 $	30.00 $			3 560.58 $
Savoie, Benoit	4 250.00 $	726.11 $	31.86 $			5 007.97 $
Savoie, Georges Rhéal	3 200.00 $	1 161.53 $	44.00 $			4 405.53 $
Webster, Leroy	2 000.00 $	784.74 $				2 784.74 $
SUPPLÉANTS						
Blanchard, Jean-Guy	125.00 $	21.73 $				146.73 $
Boudreau, Jules	250.00 $	82.82 $				332.82 $
Chiasson, Roger	125.00 $	16.40 $				141.40 $
Duguay, Gilles	250.00 $		32.42 $			282.42 $
Guignard, Denise	250.00 $	88.56 $				338.56 $
Haché Godin, Nathalie	125.00 $	11.48 $				136.48 $
Létourneau, Yves	125.00 $	34.85 $				179.85 $
Stewart, Johnny	125.00 $	34.44 $				159.44 $
Roy, Yves		68.62 $	25.52 $			94.14 $

REDEVANCE REÇUE AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau présente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2016.

CATÉGORIES	SOMMES REÇUES
Municipales et DSL	2 764 846.82 $
Industrielles, commerciales et institutionnelles	1 061 064.73 $
Construction et démolition	49 502.96 $
Total	**3 875 414.57 $**

DROITS PERÇUS POUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET REMIS AUX COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction pour l'année 2016. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

LOCALITÉS MEMBRES	SOMMES PERÇUES
Bas-Caraquet	22 675 $
Bertrand	2 475 $
Caraquet	23 110 $
Grande-Anse	2 165 $
Lamèque	17 220 $
Le Goulet	2 840 $
Maisonnette	3 975 $
Neguac	16 685 $
Paquetville	4 890 $
Shippagan	15 170 $
Saint-Isidore	6 430 $
Saint-Léolin	1 145 $
Ste-Marie St-Raphaël	2 335 $
Tracadie	69 895 $
DSL	93 955 $
Total	**284 965 $**

Regard vers l'avenir

L'année 2017 sera encore une fois une année très chargée puisque plusieurs dossiers régionaux seront adressés et analysés par la CSRPA. Notre travail d'amélioration au niveau du service d'urbanisme se poursuivra en plus d'améliorer nous outils communication relatifs au service de gestion des déchets solides. Nous travaillerons également à définir les nouveaux services nouvellement ajoutés sous notre gouverne. Voici une liste de dossiers qui verront le jour en 2017:

- Amélioration des outils de communication afin de rejoindre les différents groupes d'intérêts;
  - ✓ Lancement du nouveau site web
  - ✓ Traduction du site web
  - ✓ Lancement d'un nouvel outil technologique de collecte et de triage;
  - ✓ Élaboration d'une nouvelle brochure dans laquelle nous retrouverons une mise à jour de la liste des matières recyclables autorisées et non autorisées, un calendrier de collecte et les modifications apportées au règlement de la collecte des déchets domestiques.
  - ✓ Message informatif hebdomadaire sur le site Facebook

- Nouvelles initiatives prévues au niveau des services afin d'améliorer nos services et procédures;
  - ✓ Mise à jour des schémas de procédure et élaboration de dépliants informatifs relatifs à l'urbanisme à l'intention des clients et du personnel municipal;
  - ✓ Présentation d'un nouveau manuel de rezonage à l'intention du personnel municipal;
  - ✓ Développer une nouvelle approche avec les entrepreneurs (client-solution);
  - ✓ Évaluation du service à la clientèle par le biais d'un sondage.
  - ✓ Ouverture d'un bureau d'urbanisme permanent à Tracadie

- Élaborer une politique d'achat;

- Augmenter les efforts en matière de formation et d'amélioration de l'environnement de travail
  - ✓ Employés (Formation sur les statuts et règlements, environnement actif au travail, courriels)
  - ✓ Amélioration de l'environnement de travail des employés (comité mieux-être et aire commun);
  - ✓ Conseil d'administration (Formation sur le fonctionnement de la CSR et autres thèmes déterminés selon le besoin)
  - ✓ Directeurs généraux des municipalités (Information sur les thématiques d'urbanisme et autres dossiers importants de la CSR)
  - ✓ Mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines incluant une redéfinition des tâches des employés et amélioration de la structure administrative;

- Mise en place du nouveau plan stratégique.

ANNEXE

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ, VALEUR DES CONSTRUCTIONS ET LES SOMMES PERÇUES EN 2016

Localités membres	Nombre de permis	Valeur des constructions	Sommes perçues
Bas-Caraquet	53	3 649 838 $	22 675 $
Bertrand	35	308 166 $	2 475 $
Caraquet	156	2 846 473 $	23 110 $
Grande-Anse	23	292 833 $	2 165 $
Lamèque	43	3 158 856 $	17 220 $
Le Goulet	24	251 700 $	2 840 $
Maisonnette	30	488 986 $	3 975 $
Neguac	60	2 629 970 $	16 685 $
Paquetville	25	779 985 $	4 890 $
Shippagan	59	2 396 819 $	15 170 $
Saint-Isidore	33	1 050 903 $	6 430 $
Saint-Léolin	24	118 189 $	1 145 $
Ste-Marie St-Raphaël	20	342 980 $	2 335 $
Tracadie	526	13 944 863 $	69 895 $
Total municipal	**1 111**	**32 260 561 $**	**191 010 $**
Total DSL	**529**	**18 988 888 $**	**93 955 $**
Grand total	**1 640**	**51 249 449 $**	**284 965 $**

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ ENTRE 2013 ET 2016

Localités membres	Nombre de permis 2013	Nombre de permis 2014	Nombre de permis 2015	Nombre de permis 2016
Bas-Caraquet	37	37	38	53
Bertrand	41	23	45	35
Caraquet	192	133	201	156
Grande-Anse	32	14	40	23
Lamèque	15	27	37	43
Le Goulet	18	21	26	24
Maisonnette	31	21	31	30
Neguac	42	53	36	60
Paquetville	27	19	33	25
Shippagan	59	50	65	59
Saint-Isidore	38	24	25	33
Saint-Léolin	18	10	20	24
Ste-Marie St-Raphaël	34	20	22	20
Tracadie	183	103	493	526
Total municipal	**767**	**555**	**1 112**	**1 111**
Total DSL	**809**	**505**	**526**	**529**
Grand total	**1576**	**1060**	**1 638**	**1 640**

NOMBRE DE DÉROGATIONS TRAITÉES PAR LE CRP/INTERNE PAR MUNICIPALITÉS/DSL EN 2016

Localités membres	Nombre de dérogations de zonage/lotissement 2015	Nombre de dérogation de zonage/lotissement 2016
Bas-Caraquet	7	6
Bertrand	7	3
Caraquet	21	18
Grande-Anse	5	2
Lamèque	6	6
Le Goulet	4	2
Maisonnette	5	3
Neguac	1	7
Paquetville	5	3
Sainte-Marie-St-Raphaël	-	1
Saint-Isidore	3	3
Saint-Léolin	2	1
Shippagan	14	5
Tracadie	29	24
DSL	8	17
Total	**117**	**104**

VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION EN 2016

Localités membres	Résidentiel	Commercial et Industriel	Institutionnel	Récréatif et naturel	TOTAL Valeur
Bas-Caraquet	2 390 570 $	1 150 268 $	0 $	109 000 $	3 649 838 $
Bertrand	202 566 $	81 000 $	2 600 $	22 000 $	308 166 $
Caraquet	1 834 234 $	384 014 $	433 725 $	194 500 $	2 846 473 $
Grande-Anse	253 333 $	39 000 $	0 $	500 $	292 833 $
Lamèque	299 700 $	2 683 506 $	171 650 $	4 000 $	3 158 856 $
Le Goulet	234 200 $	2 000 $	15 000 $	500 $	251 700 $
Maisonnette	473 086 $	0 $	0 $	15 900 $	488 986 $
Neguac	718 080 $	1 811 640 $	90 250 $	10 000 $	2 629 970 $
Paquetville	356 985 $	321 500 $	66 650 $	35 000 $	779 985 $
Sainte-Marie-St-Raphaël	102 980 $	0 $	240 000 $	0 $	342 980 $
Saint-Isidore	315 350 $	603 553 $	132 000 $	0 $	1 050 903 $
Saint-Léolin	81 100 $	0 $	16 089 $	21 000 $	118 189 $
Shippagan	1 570 620 $	382 699 $	395 500 $	48 000 $	2 396 819 $
Tracadie	10 484 966 $	1 747 646 $	1 119 601 $	592 650 $	13 944 863 $
DSL	10 865 838 $	7 165 130 $	99 000 $	858 920 $	18 988 888 $
Total	**30 183 608 $**	**21 746 756 $**	**4 221 203 $**	**1 911 970 $**	**51 249 449 $**

PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS ORDINAIRES DU CA

présent absent pas membre	25 février	31 mars	28 avril	26 mai	14 juillet	22 septembre	16 novembre	15 décembre
MEMBRES								
Baldwin, Viviane				X	X			
Boucher, Jacques	X		X	X	X	X	X	X
Boudreau, Réginald				X	X	X	X	
Chayer, Mathieu	X			X	X	X	X	
Doiron, Agnès	X	X	X	X	X	X	X	
Godin, Conrad	X	X		X	X	X	X	X
Godin, Jason	X	X	X					
Godin, Yvon	X	X	X	X	X	X	X	
Gozzo, André	X	X	X					
Haché, Jules					X			X
Haché, Kevin J.	X		X	X	X	X	X	
Lebouthillier, Pius	X		X	X	X	X	X	X
Létourneau, Yves	X	X						
Losier, Aldéoda	X	X	X					
Losier, Denis				X	X	X	X	X
Mallet, Paul-Aimé		X		X				X
Paulin, Réginald	X	X						
Robichaud, Anita S.	X	X	X	X	X	X	X	X
Robichaud, Luc				X	X	X	X	X
Ross, Alyre	X	X	X	X	X	X	X	X
Roussel, Oscar	X	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Benoit	X	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	X	X	X	X
Webster, Leroy		X	X	X	X	X	X	X

PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DU CRP

présent absent pas membre	20-janv	17-fev	16-mars	20-avr	18-mai	15-juin	20-juil	17-août	24 août	21-sept	19-oct	16-nov	14-déc
MEMBRES													
Beattie, Edmond	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Doiron, Jean-Claude, p	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Godin, Yvon													X
Paulin, Gaston	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paulin, Réginald	X	X	X										
Robichaud, Jean-Paul	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
Savoie, Benoit	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Thériault, Line	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	

BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Téléc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Téléc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne au 31 décembre 2016, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 27 mars 2017

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Budget Non-audités (Note 15)	2016 Actuel	2015 Actuel
REVENUS			
Vente services	948 900 $	1 149 773 $	989 304 $
Frais facturés aux membres	3 904 379	3 650 024	3 849 261
Autres revenus	-	143 348	83 052
Intérêts	-	185	156
	4 853 279	4 943 330	4 921 773
DÉPENSES			
Administration	985 328	1 050 326	1 042 395
Services financiers	73 891	82 668	84 452
Gouvernance	42 350	53 520	38 756
Aménagement régional	25 000	19 650	867
Planification des infrastructures régionales	12 000	11 743	-
Services de planification et d'inspection des bâtiments	720 707	784 847	689 757
Services de gestion des déchets solides	3 018 199	3 190 884	3 028 939
	4 877 475	5 193 638	4 885 166
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 12)	(24 196) $	(250 308)	36 607
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		968 418	931 811
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		**718 110 $**	**968 418 $**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	196 017 $	223 437 $
Débiteurs		
- Général	1 199 210	1 637 508
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	62 291	43 035
- Province du Nouveau-Brunswick	106 098	80 000
	1 563 616	1 983 980
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	408 885	496 895
Dette à long terme (note 7)	2 201 000	2 318 000
	2 609 885	2 814 895
DETTE NETTE	(1 046 269)	(830 915)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	2 852 531	2 852 531
Amortissement cumulé	1 168 981	1 053 198
	1 683 550	1 799 333
Frais payés d'avance	80 829	-
	1 764 379	1 799 333
EXCÉDENT ACCUMULÉ	**718 110 $**	**968 418 $**

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

EDR

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
Excédent (déficit) pour l'année	(250 308) $	36 607 $
Amortissement des immobilisations corporelles	115 783	115 782
	(134 525)	152 389
Acquisition de charges payées d'avance	(80 829)	-
Utilisation des charges payées d'avance	-	7 063
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(215 354)	159 452
Dette nette au début de l'exercice	(830 915)	(990 367)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	**(1 046 269) $**	**(830 915) $**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) pour l'exercice	(250 308) $	36 607 $
Amortissement des immobilisations corporelles	115 783	115 782
Débiteur - Général	412 199	(227 075)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(19 256)	456 078
Créditeurs et frais courus	(88 009)	(20 873)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(80 829)	7 064
	89 580	367 583
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	-	(1 307 650)
Dette à long terme	172 000	1 216 000
Remboursement de la dette à long terme	(289 000)	(49 000)
	(117 000)	(140 650)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(27 420)	226 933
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	223 437	(3 496)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	**196 017 $**	**223 437 $**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 8 décembre 2015.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositons du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Asphalte	15 années
Bâtiments	20-30 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

Services collaboratifs
Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement local
Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides
Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

3. ENCAISSE

	2016	2015
Encaisse - affectée	395 376 $	40 191 $
Encaisse - non affectée	(199 359)	183 246
	196 017 $	**223 437 $**

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2016	2015
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	**62 291 $**	**43 035 $**

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 961 626 $, au taux préférentiel de 2,70 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2016.

6. PART DU FONDS D'ÉDUCATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne détient une part du fonds d'éducation pour la mise en oeuvre de divers programmes d'éducation pour la population de leur région qui est géré par la Commission de services régionaux Chaleur. Ce fonds fut créé en 1995 selon l'Accord de service d'enfouissement sanitaire et ce fonds d'éducation est divisé entre les quatre commissions du nord-est. La portion de ce fonds qui revient à la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'éleve à un montant de 71 000 $ au 31 décembre 2016 (86 266 $ au 31 décembre 2015).

7. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débenture :		
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.	1 051 000 $	1 102 000 $
Série de 0,95 % à 1,80 %, échéant en 2020, BM-48.	978 000	1 216 000
UNI Coopération finanicère		
Prêt à demande, portant intérêts au taux préférentiel de 2,70 %, échéant en décembre 2017.	172 000	-
	2 201 000 $	**2 318 000 $**

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	464 000 $
2018	295 000 $
2019	299 000 $
2020	305 000 $
2021	57 000 $

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 150 heures de congés de maladie à l'exception de la direction qui peut accumuler un maximum de 800 heures.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 130 255 $ au 31 décembre 2015; et 133 235 $ au 31 décembre 2016.

9. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'en janvier 2020 pour la collecte des ordures ménagères, jusqu'au 31 décembre 2019 pour le recyclage avec la CSRIE et jusqu'au 31 décembre 2024 pour le loyer. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 3 782 260 $. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	1 403 323 $
2018	1 406 553 $
2019	749 128 $
2020	70 571 $
2021	74 350 $
Autres	78 335 $

10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2016, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2016	Total 2015
Coût:							
Solde d'ouverture	285 339 $	17 053 $	1 698 872 $	598 783 $	252 484 $	2 852 531 $	2 852 531 $
Solde de fermeture	285 339	17 053	1 698 872	598 783	252 484	2 852 531	2 852 531
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	10 479	254 359	539 207	249 153	1 053 198	937 416
Moins : Amortissement	-	1 138	56 629	54 973	3 043	115 783	115 782
Solde de fermeture	-	11 617	310 988	594 180	252 196	1 168 981	1 053 198
Valeur nette des immobilisations corporelles	**285 339 $**	**5 436 $**	**1 387 884 $**	**4 603 $**	**288 $**	**1 683 550 $**	**1 799 333 $**
Composé de :							
Planification locale	- $	- $	- $	- $	288 $	288 $	3 331 $
Site d'enfouissement	285 339	5 436	1 387 884	4 603	-	1 683 262	1 796 002
	285 339 $	**5 436 $**	**1 387 884 $**	**4 603 $**	**288 $**	**1 683 550 $**	**1 799 333 $**

12. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Fonds de réserve générale			Total
				Immobilisations	Urbanisme	Déchets solides	
Excédent (déficit) pour l'année 2016	(18 083) $	(3 582) $	(228 828) $	93 $	3 $	89 $	(250 308) $
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis							
Surplus d'avant dernière année	19 389	18 298	159 726	-	-	-	197 413
Transfert du fonds de fonctionnement général							
- Au fonds de réserve d'immobilisations	-	(15 000)	-	-	15 000	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(289 000)	-	-	-	(289 000)
Subvention pour remboursement de la dette	-	-	254 355	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	2 756	113 027	-	-	-	115 783
Total d'ajustements à l'excécent de l'année 2016	19 389	6 054	238 108	-	15 000	-	24 196
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2016	**1 306 $**	**2 472 $**	**9 280 $**	**93 $**	**15 003 $**	**89 $**	**(226 112) $**

13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration et planification	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	2016 Total	2015 Total
REVENUS					
Vente de services	- $	180 $	1 149 593 $	1 149 773 $	989 305 $
Frais facturés aux membres	73 093	1 066 439	2 510 492	3 650 024	3 849 260
Autres revenus	-	98 300	45 048	143 348	83 052
Intérêts	3	93	89	185	156
	73 096	1 165 012	3 705 222	4 943 330	4 921 773
DÉPENSES					
Salaires et bénéfices	45 201	898 014	537 542	1 480 757	1 395 996
Biens et services	45 975	243 582	3 200 724	3 490 281	3 273 237
Amortissement	-	2 756	113 027	115 783	115 783
Intérêts - dette à long terme	-	-	63 083	63 083	61 079
Autres	-	24 149	19 585	43 734	39 071
	91 176	1 168 501	3 933 961	5 193 638	4 885 166
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	**(18 080) $**	**(3 489) $**	**(228 739) $**	**(250 308) $**	**36 607 $**

14. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		Fonds de réserve	2016	2015
	Urbanisme	Déchets solides	immobilisations	Total	Total
ACTIFS					
Encaisse	5 121 $	190 162 $	200 093 $	395 376 $	41 614 $
Débiteurs	15 000	-	-	15 000	355 000
	20 121	190 162	200 093	410 376	396 614
Excédent accumulé	**20 121 $**	**190 162 $**	**200 093 $**	**410 376 $**	**396 614 $**
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	15 000 $	- $	- $	15 000 $	355 000 $
Intérêts	3	89	93	185	21
DÉPENSES					
Excédent pour l'année	**15 003 $**	**89 $**	**93 $**	**15 185 $**	**355 021 $**

14. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par l'administrateur Jules Haché appuyé par l'administrateur Denis Losier que 15 000 $ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'urbanisme.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion du Conseil le 15 décembre 2016.

_____ _____

Oscar Roussel — Date — Sceau municipal
Trésorier,
Commission de services régionaux Péninsule acadienne

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
REVENUS						
Ventes de services	- $	- $	948 900 $	- $	- $	948 900 $
Frais facturés aux membres	73 093	1 066 439	2 764 847	-	-	3 904 379
Surplus	19 389	18 298	159 726	-	(197 413)	-
	92 482	1 084 737	3 873 473	-	(197 413)	4 853 279
DÉPENSES						
Administration	47 012	94 024	94 024	-	-	235 060
Gouvernance	8 470	16 940	16 940	-	-	42 350
Aménagement régional	25 000	-	-	-	-	25 000
Planification des infrastructures régionales	12 000	-	-	-	-	12 000
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	973 773	-	2 756	-	976 529
Services de gestion des déchets solides	-	-	3 399 618	113 027	-	3 512 645
Services financiers						
Dette à long terme	-	-	345 441	-	(289 000)	56 441
Autres frais de financement	-	-	17 450	-	-	17 450
	92 482	1 084 737	3 873 473	115 783	(289 000)	4 877 475
Excédent (déficit)	**- $**	**- $**	**- $**	**(115 783) $**	**91 587 $**	**(24 196) $**

16. SUPPORT DES REVENUS

	Budget Non audité	2016 Actuel	2015 Actuel
VENTE DE SERVICES			
Autres services de planification	- $	180 $	509 $
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	855 600	1 061 065	930 491
Déchets de construction et de démolition	59 300	51 948	18 950
Matières recyclables	34 000	36 580	39 354
	948 900 $	**1 149 773 $**	**989 304 $**
FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES			
Frais de collaboration et planification régionales	73 093 $	73 093 $	94 425 $
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	1 066 439	1 066 439	1 019 807
Frais de déversement	2 764 847	2 510 492	2 735 029
	3 904 379 $	**3 650 024 $**	**3 849 261 $**
AUTRES REVENUS			
Autres - planification et développement	- $	98 300 $	83 052 $
Autres - déchets solides	-	45 048	-
	- $	**143 348 $**	**83 052 $**

17. SUPPORT DES DÉPENSES

	Budget Non audité	2016 Actuel	2015 Actuel
ADMINISTRATION			
Bureau du directeur général	174 560 $	172 487 $	154 694 $
Gestion financière			
Audit externe	7 500	7 240	6 981
Autres			
Assurance responsabilité civile	8 000	7 526	7 558
Honoraires professionnels	1 000	12 776	4 043
Relations publiques	10 000	3 049	2 810
Dépenses de bureau	34 000	42 321	71 469
	53 000	65 672	85 880
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	161 022	156 925	213 473
Assurance responsabilité civile	7 800	7 939	7 558
Honoraires professionnels	-	739	-
Relations publiques	6 000	5 173	3 452
Dépenses de bureau	79 000	92 499	76 545
Services juridiques	2 000	812	574
	255 822	264 087	301 602
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	420 996	447 139	423 080
Assurance responsabilité civile	9 500	9 773	9 252
Honoraires professionnels	3 000	(1 540)	2 452
Relations publiques	34 450	32 931	28 510
Dépenses de bureau	26 500	52 537	29 944
	494 446	540 840	493 238
	985 328 $	**1 050 326 $**	**1 042 395 $**

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2016 Actuel	2015 Actuel
SERVICES FINANCIERS			
Intérêts et frais bancaires	17 450 $	19 080 $	16 811 $
Intérêts sur la dette à long terme	56 441	63 083	61 079
Mauvaises créances	-	505	990
Coûts de financement	-	-	5 572
	73 891 $	**82 668 $**	**84 452 $**
GOUVERNANCE			
Honoraires	21 700 $	34 814 $	20 274 $
Déplacements	7 000	10 231	7 832
Réunions	13 650	8 475	10 650
	42 350 $	**53 520 $**	**38 756 $**
SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS			
Services de planification			
Personnel	352 648 $	345 486 $	337 094 $
Comité consultatif en planification	1 500	1 275	1 472
Amortissement	2 756	2 756	2 756
Autres dépenses	31 100	24 148	15 697
	388 004	373 665	357 019
Services d'inspection			
Personnel	313 703	305 201	228 898
Autres dépenses	19 000	105 981	103 840
	332 703	411 182	332 738
	720 707 $	**784 847 $**	**689 757 $**

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2016 Actuel	2015 Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES			
Station et bâtiment	51 800 $	51 860 $	54 153 $
Machinerie et équipement	52 000	65 713	57 264
Opérations d'enfouissement	1 144 000	1 253 262	1 129 703
Station de transfert	3 000	865	1 581
Réacheminement des déchets	1 613 372	1 665 892	1 635 265
Compostage	11 000	10 945	7 489
Déchets domestiques dangereux	30 000	29 320	30 457
Amortissement	113 027	113 027	113 027
	3 018 199 $	**3 190 884 $**	**3 028 939 $**

CSR
Péninsule acadienne

220, boul. St-Pierre Ouest - Local 134, Caraquet, N.-B. E1W 1A5
506 727-7979 | info@csrpa.ca | www.csrpa.ca |